

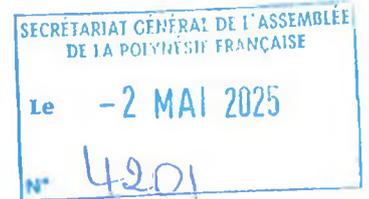


Groupe
TAPURA
HUIRAATIRA



Question orale

(Séance du mardi 6 mai 2025)



Adressée à Madame Vannina CROLAS,
Ministre de la Fonction publique, de l'Emploi, du Travail, de la Modernisation de
l'administration, du Développement des archipels et de la Formation professionnelle

**Objet : Retards de paiement auprès des organismes de formation et des
employeurs du dispositif TIAMA**

Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs les Représentants,
'Ia ora na i tō tātou fāreireira'a i teie mahana 'āpī,

Depuis plusieurs semaines, de nombreuses préoccupations m'ont été transmises par des acteurs engagés au cœur même de la politique d'insertion et d'emploi portée par votre gouvernement.

Des organismes de formation agréés par le SEFI, ainsi que des employeurs accueillant des salariés en contrat TIAMA, font état de retards de paiement importants. Il m'a notamment été rapporté que certaines factures déposées auprès du SEFI en novembre et décembre 2024 n'auraient toujours pas été réglées à ce jour par vos services. De l'aveu même de plusieurs responsables de centres de formation, ces retards concerneraient des montants significatifs, allant jusqu'à plusieurs millions de francs par structure. Pire, la dépense pour acquitter ces factures n'aurait pas été engagée.

Ces sommes non versées auraient pour conséquence directe de fragiliser l'équilibre financier de ces organismes, mettant en péril la continuité même de certaines formations.

Du côté des employeurs engagés dans le dispositif TIAMA, la situation semble tout aussi préoccupante. Là aussi, plusieurs entreprises nous ont signalé ne pas avoir reçu les aides financières prévues dans le cadre des conventions signées avec le SEFI.

Elles supportent pour l'heure, seules, le salaire et les charges des CDI censés être aidés par le pays.

Il m'a été indiqué que, toutes situations confondues, le montant global des retards de paiement pourrait avoisiner ou dépasser la centaine de millions de francs. Pour les factures émises par les organismes de formations, la somme viendrait même grever le budget 2025, diminuant d'autant le nombre de formations prévues initialement pour cette année.

Si cela devait être confirmé, cela soulèverait des interrogations majeures quant à la capacité du ministère de l'emploi à honorer ses engagements envers les acteurs qu'il mobilise, et à garantir la stabilité des dispositifs qu'il promet.

Madame la Ministre, ma question est simple : pouvez-vous nous confirmer si ces retards de paiement sont effectivement avérés, en expliquer les causes éventuelles, et nous indiquer, le cas échéant, dans quels délais votre ministère prévoit de procéder à leur régularisation et les mesures prévues pour palier à ce dysfonctionnement ?

Je vous remercie de votre attention

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the right side and a horizontal stroke on the left side, crossing each other.

Tepuaraarii TERIITAHĪ